

NON AU CONTROLE TECHNIQUE MOTO !

Le projet porte sur un contrôle technique à la revente, sans contre-visite.
Mise en application prévue en octobre 2017.

- La DSCR (Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières) estime à 500 000 le nombre de 2 et 3RM qui se vendent par an sur le marché de l'occasion.
- Selon Emmanuel Barbe, Délégué interministériel à la sécurité routière, le CT 2RM devra être à un tarif acceptable, moins élevé que pour la voiture (soit environ 40 € ?)

500 000 x 40 € >> chiffre d'affaire estimé à 20 millions d'Euros !!!

Pactole à se partager entre les cinq enseignes :
Autosur, Dekra, Autovision, Sécuritest, Autosécurité.

LE CT EST UN OUTIL EN FAVEUR DE LA SECURITE ROUTIERE **FAUX !**

L'étude MAIDS de 2005, qui porte sur 1 000 accidents mortels qui se sont produits dans cinq pays européens, démontre que l'état du véhicule est en cause dans 0,3% des cas contre 38% attribués à la défaillance humaine.

A noter aussi que malgré l'absence de CT, la France a enregistré une baisse importante de la mortalité 2RM de 2000 à 2015 (sources ONISR – janvier 2016) :

-35% pour les motos -68% pour les cyclos

LE CT PERMET DE LUTTER CONTRE LE DEBRIDAGE ET L'ACCIDENTALITE DES CYCLOMOTEURS **FAUX !**

En 15 ans la mortalité des cyclomoteurs en France a chuté de 68% sans aucun contrôle technique. La principale cause d'accident pour cette population, très peu (ou mal) formée à la route, reste le défaut de maîtrise.

De plus, il est très aisé de remettre un cyclo en conformité avant un contrôle technique et de le modifier de nouveau juste après.

LE CT PROTEGERA LE CONSOMMATEUR **FAUX !**

Actuellement, ce sont les articles 1641 à 1649 du Code civil qui s'appliquent, quel que soit le type de vente et quelle que soit la chose vendue : " Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou en aurait donné un moindre prix, s'ils les avaient connus."

Un contrôle superficiel ne permet pas de déceler d'éventuels vices cachés qui nécessitent une inspection plus poussée sur des éléments mécaniques, notamment du moteur.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE